



Faculté de médecine

MD

EDUS2191 Planification des services et des personnels de santé, législation sanitaire et sécurité sociale

[30h]

Enseignant(s): Luc Berghmans, Philippe Gosseries

Langue d'enseignement : français

Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

A : Planification des services : - Présentation et analyse critique de l'organisation et de la planification des structures de santé préventive et de promotion de la santé en Belgique francophone (CFB et Régions wallonne et germanophone) - Présentation des structures et organisations internationales de promotion de la santé

B : Planification des personnels de santé : - Rendre le candidat capable de situer les pratiques professionnelles dans le système de santé, et leurs relations; - comprendre comment le souci de répondre aux besoins de la population peut entrer dans les objectifs de formation, de base et continuée, et déboucher sur une pratique interdisciplinaire, visant la participation de la population.

C: Législation sanitaire : - Initier les candidats aux concepts de sécurité sociale, justice sociale

- Présenter le cadre de l'organisation de la sécurité sociale belge, y compris la législation et les institutions; familiariser aux documents disponibles et à leur utilisation.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Concepts-clés

A: Système de santé, analyse institutionnelle, besoins de santé et planification selon les besoins, structures et organisation de la promotion de la santé

B: Politique de santé, planification (par les problèmes et par les besoins), formation, champs professionnels, pratiques, interdisciplinarité, autonomie, prise en charge, participation;

C: Droits, dignité, justice sociale et droit de la sécurité sociale;

risque et sécurité, systèmes de sécurité sociale (en Europe et en Belgique);

aspects multidisciplinaires de la sécurité sociale (et problèmes), Droit positif belge et institutions de sécurité sociale;

Méthodologies et modèles abordés

A : Cycle gestionnaire de santé, analyse institutionnelle;

B : Processus de planification, Analyse des besoins de formation (infirmière);

Dispositif pédagogique :

A : exposé

B : lecture préalable du chap. 1 de "Pineault et al", exposés et discussion de situations et sur compréhension de concepts

C: Exposé et discussions (questions).

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Type d'évaluation (examen)

A - B : Un des deux (au choix) : examen oral sur liste de questions préparées préalablement à l'examen

C : travail écrit (à domicile): compréhension, recherche personnelle et réflexion critique.

Nombre d'étudiants : 30 max.

En concordance avec les principes du programme EDUS (cf. programme d'études UCL)

Prérequis à ce cours : EDUS 2190

Documents Obligatoires de référence C: Notes de cours (syllabus)

Autre cours concerné EDUS 2100, EDUS 2190, EDUS 2200

Autres crédits de l'activité dans les programmes

EDUS1EP	Année de formation préparatoire à la licence en sciences de la santé publique (promotion de la santé, éducation pour la santé)	
EDUS20	Licence à durée réduite en sciences de la santé publique (Promotion de la santé, éducation pour la santé)	
EDUS21	Première licence en sciences de la santé publique (Promotion de la santé, éducation pour la santé)	Obligatoire
SCOM21	Première licence en sciences de la santé publique (Promotion de la santé, programmes et services de santé communautaire)	Obligatoire